

Recherches sociographiques



Le passage du cégep à l'université

Pierre Chenard

Volume 27, Number 3, 1986

Les cégeps vingt ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chenard, P. (1986). Le passage du cégep à l'université. *Recherches sociographiques*, 27(3), 467–479. <https://doi.org/10.7202/056237ar>

Article abstract

La performance en mathématiques, au collégial et dès le secondaire, est le principal facteur relié au choix d'un programme universitaire par les étudiants de cégep. Ce critère fait apparaître une hiérarchie entre les disciplines, des sciences de la santé, où se dirigent davantage les plus forts, aux sciences humaines, vers lesquelles se replient les plus faibles, après un fréquent changement d'orientation au cégep. Le critère secondaire de l'origine socio-économique classe le génie, mais non la santé, au pôle élitiste, tandis que l'éducation apparaît comme le seul programme populaire à tous points de vue. L'étude est basée sur une enquête par questionnaire auprès des étudiants de deuxième année du secteur général dans les cégeps francophones, réalisée au printemps 1985.

LE PASSAGE DU CÉGEP À L'UNIVERSITÉ *

La performance en mathématiques, au collégial et dès le secondaire, est le principal facteur relié au choix d'un programme universitaire par les étudiants de cégep. Ce critère fait apparaître une hiérarchie entre les disciplines, des sciences de la santé, où se dirigent davantage les plus forts, aux sciences humaines, vers lesquelles se replient les plus faibles, après un fréquent changement d'orientation au cégep. Le critère secondaire de l'origine socio-économique classe le génie, mais non la santé, au pôle élitiste, tandis que l'éducation apparaît comme le seul programme populaire à tous points de vue. L'étude est basée sur une enquête par questionnaire auprès des étudiants de deuxième année du secteur général dans les cégeps francophones, réalisée au printemps 1985.

Dans un contexte de recherche institutionnelle en milieu universitaire, c'est-à-dire dans la perspective d'éclairer la relation qui existe entre l'université (les programmes d'études qu'elle offre) et les effectifs du secteur général des cégeps (leur perception du milieu universitaire, leur orientation et leurs attentes), nous avons réalisé une enquête postale entre les mois d'avril et mai 1985.¹ Quatre mille questionnaires ont été envoyés sur la base d'un échantillonage aléatoire tiré sur l'ensemble des inscriptions de deuxième année au

* Cette recherche a été menée par le Service de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec. Les objectifs institutionnels nous ont amené à privilégier les étudiants du secteur général, ce qui n'exclut pas que ceux du secteur professionnel puissent constituer des effectifs susceptibles de poursuivre des études à l'université. D'ailleurs, malgré l'absence de structures d'accueil adéquates, de plus en plus de finissants du professionnel poursuivent des études universitaires, particulièrement dans les domaines de l'administration et de l'informatique.

1. Les étudiants ont donc été rejoints, pour la plupart, peu de temps après avoir fait leur(s) demande(s) d'admission dans les universités.

secteur général des cégeps francophones.² Nous avons obtenu un taux de réponse de 62%, soit 2442 questionnaires complétés. Pour s'assurer d'un nombre suffisant d'étudiants dans chacune des régions du Québec, il a fallu suréchantillonner l'effectif de certaines régions et pondérer par la suite les distributions en conséquence.³ En ce qui concerne la représentativité, notre échantillon est comparable à la population étudiée pour les principales variables que nous voulions contrôler, soit la région d'études au cégep, le type d'établissement (privé ou public) et le secteur d'études collégiales.⁴

Notre questionnaire comportait une cinquantaine de questions, dont l'objectif principal était la description des conditions et motivations présidant au choix d'un programme et d'un établissement universitaire. Nous tenterons ici de décrire la relation qui existe entre ce choix et le profil socio-économique et académique des cégépiens.

Si nous avons à tracer le portrait robot de l'étudiant de deuxième année des cégeps francophones à partir des données de notre enquête, il serait à peu près le suivant :

- le cégépien apparaît provenir d'un niveau socio-économique plus aisé que la moyenne québécoise :⁵ 40% de nos répondants ont un père qui a une occupation administrative ou professionnelle ; 20% ont un père et une mère ayant complété quinze années d'études ou plus ; 30% sont issus d'une famille dont le revenu annuel est égal ou supérieur à \$ 50 000 ;

2. Nous avons demandé les listes d'inscriptions à la session d'hiver 1985 pour tous les cégeps francophones dispensant l'enseignement régulier. Deux cégeps (un privé et un public) ne nous ont pas fait parvenir leur liste d'étudiants. Nous pouvons donc considérer notre échantillon comme raisonnablement représentatif des établissements québécois. Les étudiants inscrits en deuxième année ne sont pas nécessairement en quatrième et dernière session d'études collégiales : notre échantillon se compose à 80% d'individus qui terminent leurs études collégiales au printemps 1985, les autres devant terminer à la session suivante. Ceci veut dire que lorsque nous parlerons du choix d'un programme ou d'un établissement universitaire, il s'agira de choix effectifs ou projetés.

3. Les données présentées dans cette étude ont été pondérées de façon à reproduire la population échantillonnée. Toute observation commentée dans le texte a cependant fait l'objet, lorsque cela était pertinent, des tests d'inférence usuels avec les « n » d'échantillon et un seuil de significativité égal à 5%.

4. Notre échantillon sous-estime légèrement en proportion les effectifs réels des cégeps privés : alors qu'ils constituent 14% de la population cégépienne, notre échantillon n'en compte que 12%. Nous sous-estimons légèrement les effectifs du secteur des arts et des lettres, qui comptent, dans les cégeps francophones, pour 9% des inscriptions de deuxième année, notre échantillon n'en comptant que 6%.

5. Plusieurs études québécoises (DENIS et LIPKIN, 1972; MASSOT, 1980; DANDURAND et FOURNIER, 1980; CHÉNARD, 1980) ont déjà démontré la nature « élitiste » du recrutement des étudiants du niveau postsecondaire. En particulier, Massot démontrait que les cégépiens se recrutent plus aisément parmi les classes privilégiées comparativement aux étudiants du niveau secondaire.

- 34% des cégépiens ont fréquenté un établissement privé au niveau secondaire ;
- 34% des cégépiens habitent à l'extérieur de leur domicile familial ;
- 42% des cégépiens occupent un emploi à temps complet ou à temps partiel ;⁶
- 29% des cégépiens ont déjà changé d'orientation au cégep.

Sur la base d'une analyse relationnelle ayant pour objectif l'identification des principaux facteurs entretenant une relation significative avec le choix d'un programme d'études universitaires, deux caractéristiques du profil des cégépiens se révèlent particulièrement discriminantes : les choix académiques faits au secondaire et au collégial ; le rendement académique de l'étudiant en mathématiques.

a) *Le rendement académique*

Pour évaluer le rendement académique des cégépiens, nous leur avons demandé d'estimer leur position relative à la moyenne de leur groupe pour certaines matières seulement, tant au secondaire qu'au collégial.⁷ Il a été plusieurs fois démontré que le classement des étudiants selon l'évaluation qu'ils font d'eux-mêmes est à peu près équivalent aux notes académiques. C'est pourquoi nous avons préféré cette forme d'évaluation. Selon nous, l'orientation scolaire des cégépiens est davantage associée à l'évaluation subjective qu'ils font de leurs chances qu'à leur rendement objectif. Dans cette perspective, nous considérons comme GOFFMAN (1959) que le comportement d'un individu est dépendant de sa capacité à interpréter et à gérer son environnement.

Les analyses ont révélé que les mathématiques enrichies au secondaire et les mathématiques au collégial étaient les seules matières par rapport auxquelles les choix de programmes et d'universités faits par les cégépiens discriminaient vraiment.⁸ Nous avons par la suite construit un indice faisant la synthèse de ces deux variables, pour chacune desquelles nous pouvions distinguer deux choses : le fait d'avoir ou de ne pas avoir suivi de cours de mathématiques ; la position perçue par rapport à la moyenne du groupe, si le cégépien en a suivi. L'analyse détaillée de cet indice nous a permis de constater que la catégorisation suivante

6. Le libellé de la question était le suivant : « Travaillez-vous actuellement à temps complet ou à temps partiel ? oui non »

7. Au secondaire, nous avons retenu les mathématiques (voie normale), les mathématiques voie enrichie, les langues secondes et les sciences (en général). Au collégial, nous avons demandé aux cégépiens quel était leur rendement scolaire en mathématiques, en langue seconde et en sciences (en général).

8. Cette observation va dans le sens des résultats déjà rapportés par BÉLAND (1978), par le Comité d'évaluation pédagogique du Collège Limoilou (1979 et 1980) et par LAMONDE (1984).

TABLEAU I

Premier choix d'un programme universitaire par les cégépiens,
selon leur rendement académique perçu en mathématiques.
(en pourcentages)

| RENDEMENT ACADÉMIQUE PERÇU | SECTEUR DISCIPLINAIRE À L'UNIVERSITÉ | | | TOTAL | |
|---|--------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------|-------|
| | Sciences et santé | Sciences administratives | Sciences humaines | % | N |
| Aucune mathématique | (2)* | (3)* | 94 | 99 | 3 129 |
| En bas de la moyenne (cégep) | 22 | 13 | 66 | 101 | 3 161 |
| Dans la moyenne (cégep) | 38 | 18 | 45 | 101 | 6 537 |
| Au-dessus de la moyenne (cégep) | 45 | 16 | 39 | 100 | 3 376 |
| Au-dessus de la moyenne (secondaire et cégep) | 70 | 14 | 16 | 100 | 4 750 |

* Voir la note 9.

était la plus pertinente pour prédire les choix disciplinaires à l'université (ces catégories sont ordonnées du plus bas niveau de rendement au plus haut) :

1. Ne pas avoir suivi de cours de mathématiques enrichies au secondaire ni de cours de mathématiques au cégep.
2. Avoir suivi des cours de mathématiques au cégep et percevoir avoir des résultats sous la moyenne.
3. Avoir suivi des cours de mathématiques au cégep et percevoir avoir des résultats dans la moyenne.
4. Avoir suivi des cours de mathématiques au cégep et percevoir avoir des résultats au-dessus de la moyenne.
5. Avoir suivi des cours de mathématiques enrichies au secondaire et de mathématiques au cégep et percevoir avoir des résultats au-dessus de la moyenne dans les deux cours.

Comme nous pouvons le constater au tableau 1, notre catégorisation fait ressortir des différences très importantes selon le secteur disciplinaire du programme universitaire retenu comme premier choix. Nous observons d'abord que, plus les cégépiens se perçoivent « performants » en mathématiques, plus forte est la propension à retenir comme premier choix de programme à l'université une discipline du secteur des sciences ou de la santé. Ainsi, 70% de ceux qui se perçoivent les plus forts (catégorie 5) choisissent un programme parmi ce secteur, alors que c'est le cas de seulement 22% des étudiants qui se perçoivent les plus faibles (catégorie 2).⁹

À l'opposé, les étudiants qui se perçoivent les moins forts en mathématiques ont tendance à retenir comme premier choix un programme du secteur des sciences humaines. En effet, la quasi-totalité de ceux qui appartiennent à la catégorie 1 (aucune mathématique), les deux tiers de ceux qui appartiennent à la catégorie 2 et seulement 16% de ceux de la catégorie 5 font le choix d'un programme de sciences humaines.

Au tableau 2, à partir des mêmes valeurs absolues que celles du tableau 1, nous avons aménagé les données de façon à voir quelle hiérarchisation se font les cégépiens des programmes d'études universitaires. En fait, ils font leur premier choix à l'université en tenant compte de leurs intérêts, bien sûr, mais dans la mesure où leur rendement scolaire perçu leur permet, selon leur propre évaluation, de faire ce choix. Ainsi, les étudiants qui ont retenu comme premier

9. Dans le cas des secteurs sciences, santé et administration, nous ne tenons pas compte de la catégorie 1 pour deux raisons : d'une part, ces secteurs exigent comme prérequis à l'admission des cours de mathématiques collégiales et, d'autre part, le très faible pourcentage d'individus que l'on retrouve dans cette catégorie pour ces secteurs est, selon toute vraisemblance, le résultat d'erreurs de mesure (*i.e.* valeurs manquantes, omission de la part de l'informateur, erreur de codification, etc.).

TABLEAU 2

*Degré de sélectivité des secteurs disciplinaires à l'université,
selon le rendement scolaire en mathématiques perçu par les cégépiens.*
(en pourcentages)

| RÉSULTATS EN MATHÉMATIQUES COLLÉGIALES | SECTEUR D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES | | | | |
|--|---------------------------------|----------|---------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| | Santé | Sciences | Adminis- tration | Sc. humaines avec mathématiques | Sc. humaines sans mathématiques |
| Au-dessus de la moyenne | 67 | 56 | 42 | 37 | 17 |
| Dans la moyenne | 27 | 32 | 40 | 25 | 30 |
| Pas de mathématiques/sous la moyenne | 6 | 11 | 18 | 38 | 53 |
| TOTAL: % | 100 | 99 | 100 | 100 | 100 |
| N | 5 266 | 2 811 | 2 885 | 1 824 | 8 180 |

choix de programme une discipline du secteur de la santé ou des sciences se considèrent presque tous au minimum dans la moyenne en mathématiques collégiales; les autres (les moins « performants ») ne s'y risquent pas. Si nous regardons, pour chacun des secteurs disciplinaires que nous avons identifiés, la proportion de cégépiens se percevant au-dessus de la moyenne en mathématiques collégiales, il est possible d'identifier très clairement une forme de hiérarchie, qui traduit parfaitement le niveau de sélectivité réel de chacune des disciplines universitaires. On retrouve davantage d'individus se percevant au-dessus de la moyenne en mathématiques parmi ceux qui choisissent un programme du secteur des sciences de la santé à l'université, alors que nous observons exactement la situation inverse dans le cas de ceux qui choisissent un programme du secteur sciences humaines sans exigences en mathématiques. Comme ce classement se définit sur la base des premiers choix de programme faits par les cégépiens, nous pouvons en déduire que ceux-ci évaluent avec beaucoup de justesse leurs chances d'admission et qu'ils comprennent les règles de la sélection actuellement en vigueur dans les universités québécoises.

b) *Les choix académiques au secondaire et au collégial*

Déjà au niveau secondaire, les étudiants prennent des décisions qui auront une influence directe sur leur orientation académique future. Le choix de la voie enrichie en mathématiques est sans doute la plus importante de ces décisions, dans la mesure où le rendement dans cette discipline sert de principal critère de sélection pour la majorité des programmes contingentés à l'université. Parmi les cégépiens de notre échantillon, 65% ont suivi cette voie enrichie au secondaire et, parmi ceux-ci, 91% ont suivi des cours de mathématiques au cégep, comparativement à 73% seulement pour ceux qui ont suivi des cours de mathématiques dans la voie normale. Le corollaire de cette observation est que le choix des mathématiques, voie enrichie, au secondaire est déjà un prédicteur du choix disciplinaire au cégep et, par la suite, à l'université.

En fait, le choix des mathématiques enrichies est associé à la poursuite d'études collégiales dans le secteur des sciences pures surtout, mais aussi dans celui des sciences humaines avec option en mathématiques (en particulier dans les sciences administratives). À l'université, nous observons le même phénomène. Comme le montre le tableau 3, la proportion d'étudiants ayant suivi des cours de mathématiques enrichies au secondaire est la plus élevée parmi ceux qui ont retenu comme premier choix un programme dans les secteurs du génie et de la santé (79%), ainsi que des sciences pures (76%), et la plus faible dans les humanités et l'éducation (54%).

La correspondance entre la discipline d'inscription au cégep et le programme retenu comme premier choix à l'université est très étroite. Il n'y a rien là pour nous surprendre. Cependant, les spécificités de cette relation ne sont pas

TABLEAU 3

*Étudiants qui ont fait des mathématiques enrichies
au secondaire, selon le secteur d'études universitaires
retenu comme premier choix.
(en pourcentages)*

| SECTEUR D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES | MATHÉMATIQUES ENRICHIES AU SECONDAIRE |
|---|--|
| Génie et santé (n = 4 751) | 79 |
| Sciences pures (n = 3 015) | 76 |
| Administration (n = 2 220) | 68 |
| Sciences sociales, droit, psychologie (n = 5 102) | 60 |
| Humanités, éducation (n = 6 015) | 54 |

inintéressantes. Si nous constatons, d'une part, que la presque totalité (92%) des cégépiens de sciences se destinent aux sciences (pures et appliquées) à l'université, nous observons aussi que ceux qui ne s'orientent pas vers les sciences choisissent dans une forte proportion (79%) des disciplines correspondant à des professions corporatisées, tels la comptabilité, le droit ou la psychologie.

Pour les étudiants inscrits en sciences de la santé au cégep, nous constatons que seulement 61% choisissent une discipline dans le même secteur à l'université, tandis que 32% s'orientent vers les sciences. Voilà sans doute un indicateur de la plus forte sélectivité du secteur de la santé comparativement à celui des sciences pures et appliquées.

Pour ce qui est des cégépiens de sciences humaines (sciences administratives exclues), nous ne serons pas surpris de constater que la totalité se destinent au même secteur à l'université. En fait, ils n'ont presque pas le choix puisqu'ils ne possèdent pas les préalables exigés dans les autres programmes. Ces cégépiens choisissent, dans l'ordre : l'éducation (20%), les sciences sociales (17%), la psychologie (14%), le droit (12%), l'éducation physique (9%) et les communications (7%).

Enfin, soulignons que les trois quarts des étudiants inscrits au cégep spécifiquement dans les secteurs de l'administration et du droit choisissent un programme dans la même discipline à l'université.

Un autre indicateur important du choix d'un programme universitaire est le changement d'orientation au cégep. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, 29% des cégépiens de l'échantillon ont changé de secteur disciplinaire au cours de leurs études collégiales. Le changement d'orientation est associé à plusieurs caractéristiques du cheminement académique. Ainsi, comme le démontre le tableau 4, ceux qui terminent leurs études collégiales en sciences humaines sont proportionnellement plus nombreux à avoir changé que ceux de sciences pures

TABLEAU 4

Proportion d'étudiants qui ont changé d'orientation en cours d'études collégiales, selon le secteur disciplinaire au cégep.

| SECTEUR DISCIPLINAIRE AU CÉGEP | CHANGEMENT D'ORIENTATION |
|--|--------------------------|
| Sciences pures (n = 5 126) | 13 |
| Sciences de la santé (n = 3 188) | 14 |
| Droit (n = 480) | 14 |
| Administration (n = 2 762) | 38 |
| Arts et lettres (n = 803) | 39 |
| Sciences humaines (n = 7 061) | 43 |

et de santé. Les cégépiens qui changent d'orientation s'estiment aussi moins forts en mathématiques que les autres étudiants.¹⁰ Et ils avouent avoir eu une idée précise de leur orientation universitaire significativement plus tard que ceux qui n'ont pas changé.¹¹ Conséquemment, à l'université, les cégépiens qui ont changé d'orientation se retrouvent plus nombreux (50% et plus) en éducation, sciences sociales et psychologie, alors que nous en retrouvons très peu (autour de 10%) dans les programmes des sciences et de la santé.

L'éventail des programmes d'études parmi lesquels le cégépien choisit sa discipline à l'université sera d'autant plus varié que celui-ci aura su réunir des conditions pouvant satisfaire l'exercice de ce choix. Ainsi, qui satisferait des conditions telles que :

- avoir suivi des cours de mathématiques, voie enrichie, au secondaire
- se percevoir au-dessus de la moyenne de son groupe dans cette matière
- avoir suivi des cours de mathématiques au cégep
- se percevoir au-dessus de la moyenne de son groupe dans cette matière
- ne pas avoir changé d'orientation disciplinaire au cégep

se retrouverait dans une situation lui permettant de plus grandes possibilités de choix. Dans le contexte économique actuel, on peut vraisemblablement croire que celui qui réunit de semblables conditions choisit à l'université un programme « économiquement rentable », ce que sont les sciences et la santé.

10. Alors que 44% des étudiants qui n'ont pas changé d'orientation au cégep s'estiment en haut de la moyenne de leur groupe en mathématiques, cette proportion n'est que de 27% pour ceux qui ont changé.

11. À la question : « À quel moment avez-vous commencé à avoir une bonne idée de votre orientation universitaire quant au choix d'un programme d'études à l'université? », ceux qui n'ont pas changé d'orientation au cégep ont répondu « au secondaire » dans une proportion de 26% et « en collégial II » dans une proportion de 33%, contre respectivement 12% et 43% pour ceux qui ont changé.

TABLEAU 5

Programme universitaire retenu comme premier choix, selon l'écart relatif à la moyenne d'un certain nombre de variables.
(écarts significatifs avec un seuil $\alpha \leq .05$)

| PROGRAMME UNIVERSITAIRE | SCOLARITÉ DES PARENTS | OCCUPATION DU PÈRE | REVENU FAMILIAL | RÉSULTATS EN MATHÉMATIQUES AU SECONDAIRE | RÉSULTATS EN MATHÉMATIQUES AU CÉGEP | CHANGEMENT D'ORIENTATION AU CÉGEP | ÉTABLISSEMENT PRIVÉ AU SECONDAIRE | ÉTABLISSEMENT PRIVÉ AU CÉGEP |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------|--|---|---|---|------------------------------------|
| Administration..... | | + | | + | | | + | |
| Biologie..... | | | + | + | | + | | |
| Communications.... | | | | - | | | | |
| Droit..... | | | | - | | | | |
| Éducation..... | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Éducation physique. | | | | - | | - | | |
| Génie..... | + | + | | + | + | + | | + |
| Humanités..... | - | | | - | | - | | |
| Informatique..... | | | | + | | | | - |
| Psychologie..... | | | | - | | - | | |
| Santé..... | | | | + | + | + | | |
| Sciences..... | | | + | + | + | + | | |
| Sciences sociales.... | | | | - | | - | | - |

c) Le choix d'un programme universitaire

Les cégépiens qui choisissent de poursuivre des études universitaires dans un programme du secteur des sciences de la santé ont-ils un profil différent de ceux qui préfèrent les sciences sociales? La médecine est-elle la discipline de l'élite et la sociologie la discipline « populaire »? La nature des données dont nous disposons, ainsi que la taille de notre échantillon, nous imposent une analyse rudimentaire de ces questions. Nous pouvons cependant tracer un portrait suffisamment clair pour y répondre partiellement.

Pour qualifier le type d'étudiants selon leur premier choix de secteur d'études universitaires, nous avons regardé s'ils se distinguaient significativement sur un certain nombre de critères discriminants, à savoir :

Critères socio-économiques :

- avoir un parent (père ou mère) avec quinze années ou plus de scolarité ;
- avoir un père qui a une occupation administrative ou professionnelle ;
- avoir des parents avec un revenu familial annuel de \$ 50 000 ou plus ;

Critères académiques :

- percevoir avoir été au-dessus de la moyenne en mathématiques enrichies, au secondaire ;
- percevoir avoir été au-dessus de la moyenne en mathématiques au cégep ;
- ne pas avoir changé d'orientation disciplinaire au cégep ;

Critères institutionnels :

- avoir fréquenté un établissement privé au secondaire ;
- avoir fréquenté un établissement privé au cégep.

Au tableau 5, nous avons identifié par un signe positif ou négatif les différences significatives observées selon le programme universitaire choisi.¹² Par exemple, pour les cégépiens qui choisissent l'administration comme discipline universitaire, nous pouvons dire qu'ils sont proportionnellement plus nombreux, d'une part, à avoir un père avec une occupation « élevée » et, d'autre part, à se percevoir « performants » en mathématiques enrichies au secondaire.

Une seule discipline peut se mériter le qualificatif de « programme populaire » : l'éducation. En fait, les étudiants qui choisissent ce programme se

12. Par exemple, dans l'ensemble de notre échantillon, 20% des parents des cégépiens ont quinze années et plus de scolarité, alors que parmi ceux qui ont retenu le génie comme premier choix de programme à l'université, cette proportion est de 31%. La différence entre les deux proportions étant significative, nous avons inscrit un signe positif dans le tableau 5 pour la discipline « génie » et le critère « scolarité des parents ». Pour le même critère, nous observons une proportion de 13% chez ceux qui ont choisi l'éducation : la différence avec la proportion de l'ensemble étant aussi significative, nous avons alors inscrit un signe négatif au tableau.

distinguent de l'ensemble des cégépiens par rapport aux trois catégories de critères. Le seul programme à se distinguer positivement par rapport aux critères socio-économiques est le génie. Curieusement, les cégépiens qui ont choisi un programme dans le secteur de la santé ne se distinguent pas des autres sur l'aspect socio-économique ; par contre, ils se distinguent selon les critères académiques.¹³ Ceux-ci permettent, en fait, de répartir les programmes en trois groupes :

- *au-dessus de la moyenne* : génie, santé et sciences ;
- *dans la moyenne* : administration, biologie, communications, droit, informatique et psychologie ;
- *en bas de la moyenne* : éducation, éducation physique, humanités, sciences sociales.

Quant aux critères institutionnels, ils sont peu discriminants. Les étudiants en éducation sont les seuls à se différencier sur les deux variables de cette catégorie. Le critère le plus discriminant du choix d'un programme universitaire demeure donc de type académique ; toutes les disciplines se distinguent significativement de l'ensemble pour au moins un critère de cette catégorie. Le fait que les choix des cégépiens semblent peu associés aux critères socio-économiques et institutionnels est sans doute, comme l'a déjà démontré MASSOT (1980), le résultat de la sélection qui s'opère avant la deuxième année du collégial secteur général.

*
* *

Ce sont les règles de la sélection universitaire, que les cégépiens semblent très bien connaître, qui guident leur choix de programme à ce niveau. Si les règles ont déjà été utilisées par les joueurs, c'est avant le cégep que cela s'est passé. Au niveau collégial, ce sont les règles qui jouent à la place des joueurs. La majorité des cégépiens ne choisissent pas vraiment, car leur profil académique leur offre relativement peu de choix. Quant à ceux dont le profil donne toutes les possibilités, ils ont déjà fait leur choix depuis un bon moment, bien souvent avant d'entreprendre des études collégiales.

Pierre CHENARD

*Service de la recherche institutionnelle,
Université du Québec.*

13. C'est ce que laissaient déjà entrevoir les données du tableau 2.

RÉFÉRENCES

- BÉLAND, Paul, « L'école privée et la démocratisation », *Revue des sciences de l'éducation*, IV, 2, 1978 : 249-262.
- CHENARD, Pierre, *Université et démocratie, un couple utopique?*, Service de la recherche institutionnelle, Université du Québec, avril 1980, 76p.
- Le Comité d'évaluation pédagogique du Collège de Limoilou, *Introduction à l'évaluation continue du système et des institutions de l'enseignement collégial*, I. *L'évaluation*, II. *Limoilou*, Québec, 1979 et 1980, 287p. et 560p.
- DANDURAND, Pierre et Marcel FOURNIER, *Conditions de vie de la population universitaire québécoise*, Département de sociologie, Université de Montréal, mai 1979, 263p.
- DENIS, A. et J. LIPKIN, « Quebec's cegep: Promise and reality », *McGill Journal of Education*, VII, 2, 1972 : 119-134.
- GOFFMAN, E., *The Presentation of Self in Everyday Life*, Garden City, Doubleday-Anchor, 1959.
- LAMONDE, J., *La réussite scolaire au collégial*, Québec, Service de la recherche et du développement, Ministère de l'éducation, *Bulletin statistique*, IX, 2, mai 1984, 72p.
- MASSOT, Alain, *Les cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme*, Québec et Montréal, Université Laval/Université de Montréal, 1979, 296p. (« Les cahiers d'ASOPE », 5.)